

**Extrait de décision portant autorisation spéciale en cœur du parc national des Cévennes, pour travaux, constructions, installations, hors droit de l'urbanisme  
N° 20100295 du 29 juillet 2010**

Pétitionnaire : Mme Margueritte ALBANET

Localisation des travaux : Gard / 30750 – CAMPRIEU / Le Plan des châtaigniers

Nature des travaux : Remblaiement de terre autour d'une habitation

Article 1 : Le pétitionnaire est autorisé à réaliser les travaux dont la localisation et la nature sont décrits ci-avant :

Article 2 : L'autorisation visée à l'article 1 est assortie des prescriptions suivantes :

- La voie d'accès au chalet ne devra pas être modifiée ;
- La surface à remblayer de l'ordre de 400 m<sup>2</sup> (40 x 10 m) devra préserver les blocs de grès en place qui serviront d'appui au pied du talus d'une hauteur de l'ordre de 1 m à 1,50 m ;
- Les mouvements de terre après re profilage devront être végétalisés par des graines herbacées d'essence locale.